

LE MATIN.ma ID : 141513	Support : Le Matin Type de presse : Presse électronique Titre : CIMR : La pérennité du régime confirmée en 2021	Rubrique : CIMR Traitement : Date de publication : 12/05/2022 21:38
---------------------------------------	---	---

CIMR : La pérennité du régime confirmée en 2021



Lahcen Oudoud, | 12 mai 2022 à 15:42 |



La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) enregistre de bons résultats financiers en 2021 et confirme la pérennité de son régime. La Caisse a, en effet, réalisé des provisions techniques en progression de 8,9% par rapport à 2020, dépassant 72 milliards de dirhams, indique-t-elle dans une communication financière. L'excédent d'exploitation ressort, quant à lui, à 5,95 milliards, en hausse de 25,1%.

Au terme de 2021, les produits nets du patrimoine se sont élevés à 3,42 milliards de dirhams, en accroissement de 67,3%. Le portefeuille CIMR est estimé, au 31 décembre 2021 à 83,896 milliards de dirhams en valeur de marché.

Par ailleurs, la CIMR a enregistré 483 nouveaux adhérents au profit de 5.200 affiliés. Le nombre des affiliés à la CIMR a progressé de 3,26%, atteignant un effectif global de 734.277, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 389.920 et ayants droit, au nombre de 344.357. Ainsi, le nombre d'actifs cotisants s'est accru de 2,64 % par rapport à 2020. En 2021, 192.233 personnes ont bénéficié d'une prestation de la part de la CIMR.